



Lentilly mag'

BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET 2023

Édito

La période estivale est toujours un moment propice pour nous retrouver et partager ensemble des moments festifs et de détente. Le Bel Été à Lentilly en est une fois de plus l'illustration.

Mais, festivités, convivialité et période estivale ne riment pas forcément avec inactivité.

La municipalité et les services municipaux vont donc passer un été studieux avec pour objectif de préparer la rentrée de septembre afin de vous proposer de nouveaux services.

Ainsi, dès le 1er septembre le restaurant scolaire et le service périscolaire, qui accueillent à eux deux près de 600 jeunes Lentillois, passeront sous gestion municipale. Les mois de juillet et août nous permettront de finaliser cette reprise.

J'espère également que d'ici à la fin de l'été/début de l'automne vous aurez la possibilité de faire vos démarches pièces d'identité (CNI et passeport) en mairie. J'ai en effet le plaisir de vous informer que la demande de la commune auprès des services de l'Etat a été entendue: le système sécurisé nécessaire à ce service est maintenant en cours d'installation.

Si la reprise de septembre rime avec retour au travail, elle est également le moment pour s'inscrire à de nouvelles activités ou tout simplement les poursuivre, auprès de nos nombreuses et actives associations : le forum des associations du 9 septembre vous permettra d'apprécier une fois encore l'investissement important des bénévoles qui agissent toute l'année et contribuent au dynamisme de notre commune.

Enfin, nous vous proposons cette année une Fête du Sport les 9 et 10 septembre qui nous permettra à tous de démarrer cette rentrée du bon pied !

Mais en attendant tout cela je tiens à vous souhaiter de très belles vacances.



—
Nathalie Sorin
Maire de Lentilly



Projet Coeur Village (Parc Centre-Village)

→ p.3

Passeport et CNI : bientôt à Lentilly

→ p.4

Dossier spécial finances

→ p.6 et 7

Fête du sport

→ p.9

Quelques dates à retenir...

Fête de l'été - sam. 22 juillet 19h - Rue de la Mairie

Forum des associations - sam. 9 sept. de 9h à 13h - Gym.D.Rebillard

Fête du Sport - sam.9 et dimanche 10 sept. - Place de l'Europe

Présentation de la saison culturelle - vend.15 sept. 19h - La Passerelle

REJOIGNEZ-
NOUS !

 **Facebook**
Lentilly au quotidien

 **Instagram**
Capturez l'instant lentillois !

 **Appli « Ville de Lentilly »**
Alertez en temps réel

Infos utiles



MAIRIE

15 rue de la Mairie
Tél. 04 74 01 70 49
Fax. 04 74 01 87 41

administration@mairie-lentilly.fr

www.mairie-lentilly.fr

www.facebook.com/mairielentilly/

**La mairie est ouverte au public (hors été)
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00
et le samedi de 9h00 à 11h30**

HORAIRES D'ÉTÉ

Du lundi 24 juillet au vendredi 25 août inclus, la mairie est ouverte du lundi au vendredi uniquement de 8 h 30 à 11 h 30.

La mairie sera fermée les samedis du 15 juillet au 25 août inclus.



BIENVENUE



Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue à Stéphanie Bouguerba, chargée d'accueil et secrétaire urbanisme et Sandrine Zamord, secrétaire urbanisme (de gauche à droite).

CCPA : Collecte d'amiante liée

Comme chaque année, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle organise une collecte d'amiante liée. La prochaine aura lieu le mardi 10 octobre, de 14h à 18h.

Inscriptions jusqu'au 3 octobre !

UNIQUEMENT sur inscription :

<https://www.paysdelarbresle.fr/events/collecte-amiante-liee-2/>



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

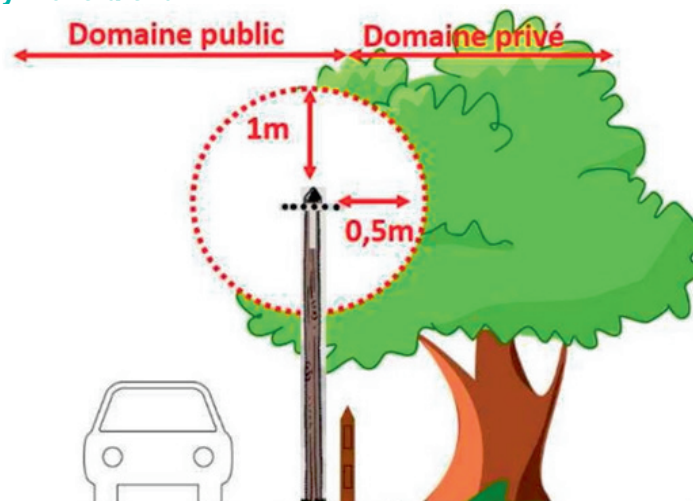


BONNES PRATIQUES : ÉLAGAGE

Ces derniers mois la commune de Lentilly a subi plusieurs épisodes venteux qui ont entraîné des coupures d'électricité et des télécommunications. Très fréquemment, ces coupures sont dues à des arrachages de câbles du fait du mouvement ou de la chute des branches. Si un arbre planté sur votre propriété déborde sur le domaine public où est situé un réseau aérien (électricité, éclairage, telecom...), son entretien vous incombe ; en cas de dégâts causés au réseau, il y a un risque d'amende. Attention, ces travaux en hauteur doivent être réalisés par un professionnel et vous devez au préalable obtenir l'accord du concessionnaire du réseau ; en cas d'accident ou incident électrique dû au non-respect des consignes de sécurité, sa responsabilité pourrait être dérogée s'il n'a pas donné son accord.

La réglementation impose une distance d'au moins 50 cm horizontalement et 1 m verticalement entre les câbles et le feuillage des arbres, comme l'indique le schéma ci-dessous.

L'élagage des arbres est à proscrire entre février et juin, afin de ne pas affaiblir l'arbre au moment de la montée de sève, et pour préserver les oiseaux qui y nicheraient.



URBANISME

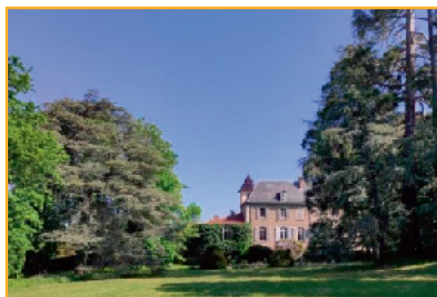


Nathalie SORIN
Maire de Lentilly

PROJET DE PARC HABITÉ "COEUR VILLAGE"

Où en est-on ?

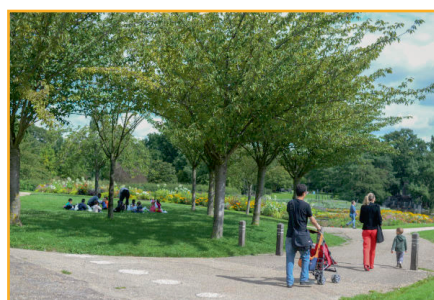
La municipalité a à cœur de répondre aux exigences actuelles en termes d'urbanisme, de développer son attractivité et son engagement dans la démarche environnementale.



C'est dans cette optique que le projet d'aménagement du parc au cœur du village est envisagé. Ce parc comprenant une bâtisse est idéalement situé au centre du village.

Le parc de plus de 2 hectares deviendrait ainsi un lieu de vie ouvert au grand public avec une réflexion accrue sur les axes de circulation piéton. La qualité environnementale des bâtiments sera au centre du projet avec la préservation de la biodiversité et une attention particulière sera portée sur le remplacement des arbres puisque pour chaque arbre abattu (46 parmi les 358 existants), 2 seront replantés, soit 92 arbres. À noter que l'ONF a d'ores et déjà identifié 15 arbres morts et 63 arbres à renouveler dans les 10 ans. Pour ce faire, la municipalité

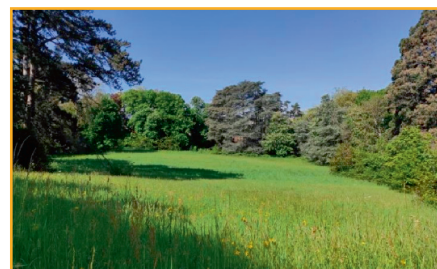
doit réviser son PLU afin d'autoriser le projet. Le projet consisterait en la création de 120 logements sur 3 ou 4 niveaux, dont la moitié en logements sociaux, permettant ainsi de répondre en partie à la loi SRU. Ces logements en accession ou locatifs et à destination d'un public sénior ou à mobilité réduite permettrait ainsi de bénéficier des atouts de la commune et d'un accès facilité aux commerces, gares... Un parking souterrain avec une part de stationnement pour les commerces sera créé pour une meilleure circulation au quotidien. Il permettra donc un stationnement facilité aux horaires de pointe dans le village.



Une concertation publique sera ouverte pour permettre aux habitants de s'exprimer sur leurs envies et besoins (fontaines, jeux, bancs...). Toutes les propositions seront les bienvenues. Nous vous invitons à participer à ce nou-

veau projet qui donnera une nouvelle dynamique à notre village.

Important : la municipalité n'a pas les moyens financiers d'acheter ce parc au prix demandé. Les propriétaires ont retenu la société Vinci Immobilier pour ce projet qui permettrait la rétrocession à l'euro symbolique du parc à la commune en permettant la construction de logements nécessaires aux Lentillois. L'équipe municipale y voit deux avantages : répondre aux exigences de plus de 300 logements sociaux imposés par l'Etat et offrir aux Lentillois un parc en plein cœur du village.



Ce projet ne sera réalisable qu'avec l'adhésion des Lentillois. Les personnes opposées à ces constructions sur ce site pourront proposer des alternatives en identifiant d'autres secteurs du centre bourg pour accueillir ces 120 logements et contribuer ainsi à la demande imposée par les Services de l'Etat (loi SRU).

*Réunion publique PLU
22 septembre à 20h à La Passerelle*

Venez vous exprimer et donner votre avis sur les orientations d'aménagement du nouveau PLU



Robert DESSEIGNET
Adjoint aux Finances et à
l'Administration Générale



Eric POLNY
Adjoint à la solidarité et à la sécurité

VIE LOCALE

NOUVEAU SERVICE Carte d'identité et Passeport en mairie

Nous vous avons annoncé dans le bulletin municipal du mois d'avril, la possibilité d'ouvrir un service de Carte d'identité et de passeport. Nous avons le plaisir de vous confirmer que c'est chose faite, la mairie de Lentilly sera prochainement équipée d'un dispositif de recueil permettant d'effectuer les créations et renouvellements des cartes d'identité et passeports.

Le service devrait être opérationnel au mois d'octobre.

Les rendez-vous se prendront soit sur le site de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr/>), soit par le biais de notre site internet.

Attention les plages horaires pour la prise de rendez-vous ne sont pas encore ouvertes. Les jours et horaires, ainsi que toutes informations utiles seront diffusées prochainement via nos différents supports de communication.

Monument aux morts

Les inscriptions figurant sur le monument aux morts, situé place de l'église étant devenues de plus en plus difficiles à lire. Elles ont fait l'objet d'un nettoyage par nos services techniques avant la cérémonie du 8 mai. La lisibilité a été ainsi nettement améliorée.

Merci à nos services techniques pour cette action menée avec efficacité.

Cette action sera renouvelée, avec une éventuelle réécriture des caractères si elle s'avérait néces-



Christian PONSONNAILLE
Conseiller municipal

La 5G se déploie sur Lentilly

Il y a actuellement 6 sites sur la commune où se situent des antennes du réseau mobile. Un pylône près du chemin du Pré Long sur l'autoroute A89 pour des antennes Orange avec la 2G, 3G et 4G, un pylône sur la route de Charpenay pour des antennes Free avec la 2G, 3G, 4G et 5G, un pylône à la gare de Charpenay pour des antennes d'Orange avec la 2G, 3G et 4G, un dans le clocher de l'Eglise pour des antennes de Bouygues avec la 2G, 3G, 4G et 5G et des antennes d'Orange avec la 2G, 3G et 4G, un pylône sur le Crêt de Montcher avec des antennes de SFR avec la 2G, 3G, 4G et 5G, un pylône au Guéret près de la D7 avec des antennes Orange avec la 2G, 3G, 4G et 5G et des antennes Free avec la 2G, 3G, 4G et 5G.

Il y a aussi des projets en cours : Free est en train d'installer des antennes 2G, 3G, 4G et 5G dans un ancien moulin situé sur le chemin du Haut Poirier, Orange a le projet d'installer des antennes 5G sur leur pylône de la gare de Charpenay et sur le clocher de l'Eglise. Il y a aussi une demande Bouygues pour un pylône sur le Crêt de Montcher avec des antennes 3G, 4G et 5G et une demande Free qui désire aussi installer un pylône près de la gare de Charpenay.

Bien que la mairie n'ait pas de pouvoir de police en ce qui concerne le déploiement du réseau mobile, l'équipe municipale met tout en oeuvre pour concilier les besoins d'accès aux services mobiles des Lentillois, la santé de tous, l'esthétique de nos paysages et les intérêts financiers de la commune."



Julie MEDINA
Conseillère Municipale

ENFANCE ET JEUNESSE



Lise Monnier
Conseillère Municipale

Atelier lecture à la crèche par le CCE

Pour ce premier atelier en crèche, nos jeunes élues du CCE avaient soigneusement sélectionné leurs livres.

Les tout-petits étaient calmes et attentifs, certains tendaient leur doudou et d'autres venaient s'asseoir près de nous.

Les histoires de nos conteuses, très à l'aise, ont captivé les petits qui, à tour de rôle, venaient à leur contact. Certains ouvraient les livres, les commentaient en montrant certains animaux et en appréciant les textures

à toucher, pendant que d'autres observaient simplement.

Merci à la crèche des Petits Lutins pour ces beaux moments, remplis de douceur et de bienveillance que tout le monde souhaite renouveler.



Alexandra GOUDARD
Adjointe à l'enfance, jeunesse et vie scolaire

Plantations dans le jardin des enfants

Depuis la rentrée de septembre, plus de 300 enfants de l'école du Pré Berger ont entrepris la création d'un jardin semi-sauvage (Rue Châtelard Dru). Chaque enfant a choisi une plante, l'a étudiée, plantée et localisée dans le jardin pour suivre son évolution. Aujourd'hui, les flori-

sons se succèdent, c'est le terrain de jeu rêvé des petites bêtes pour la plus grande joie des élèves.

Un immense merci à Noëlle Dhorne qui anime ce jardin bénévolement et fait découvrir à tous ces enfants le monde merveilleux de la nature et de sa biodiversité.



Thierry MAGNOLI
Conseiller délégué à l'entretien des bâtiments, voirie, éclairage public et autorisation urbanisme

Point Travaux en images



Réfection des enrobés sur le haut du chemin de la Balmière et busage du fossé suite aux intempéries de fin d'année 2022



Chemin de Montcher entre la RD70 et le chemin de la Chaux, réfection de l'enrobé et création de trottoirs pour faciliter le déplacement des piétons.



Mise en sens unique du bricollet vers Coquy + contre sens cyclable et sur le Bricollet création d'un plateau surélevé.



Robert Desseignet
Adjoint aux finances
et à l'administration générale

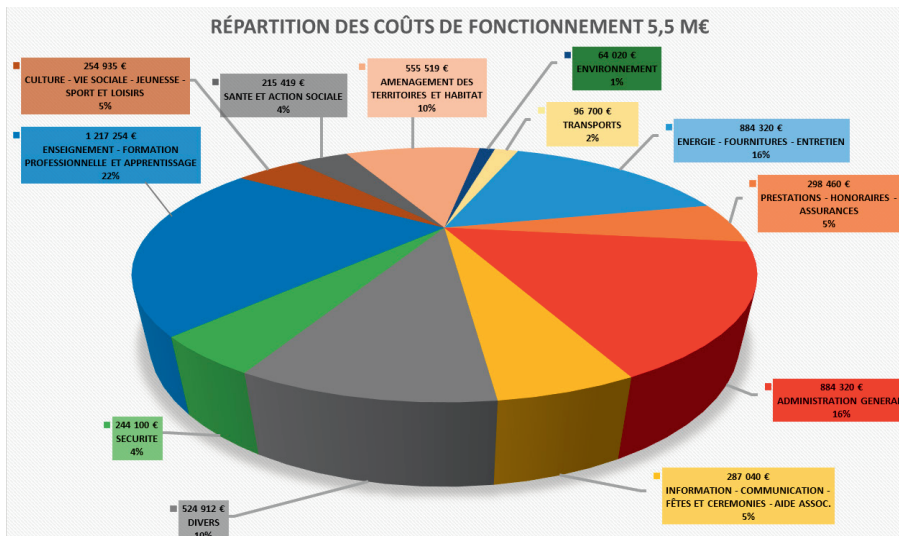
DOSSIER SPÉCIAL FINANCES

Budget 2023 : Réalisation des projets de mandat

Dans ce dossier vous trouverez les grandes orientations budgétaires pour l'année en cours avec présentation des principaux chiffres-clés de fonctionnement et d'investissement.

En 2023 nous poursuivons la réalisation des projets présentés dans le plan de mandat en octobre 2021 avec pour objectif de :

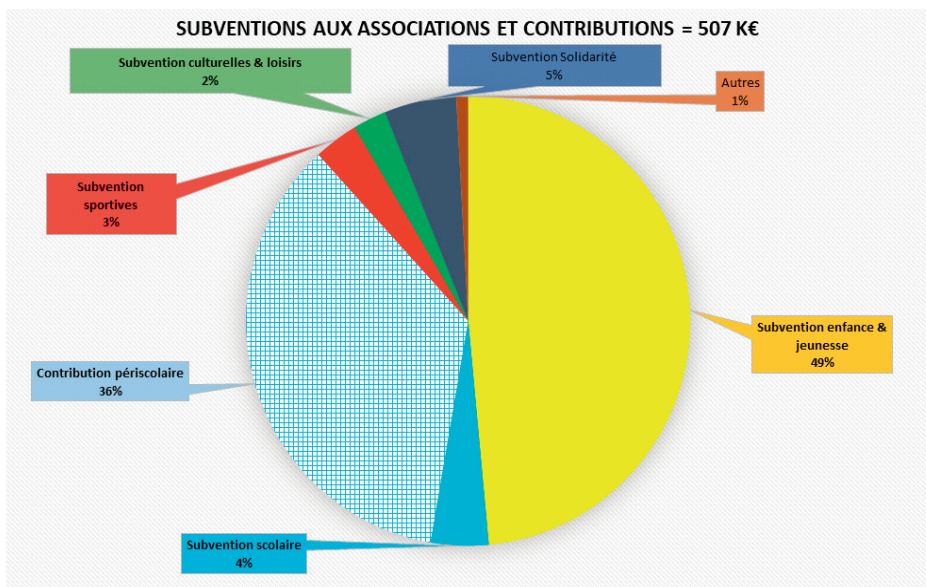
- Maintenir le niveau des services déjà offerts aux Lentillois malgré l'accroissement de la population et l'augmentation insuffisante des recettes de fonctionnement
- Rester attentif à l'équilibre financier de la commune dans un contexte de forte inflation
- Assurer, par cet équilibre, une capacité d'investissement suffisante pour la réalisation de nos projets d'investissement



Augmentation substantielle des dépenses de fonctionnement au budget 2023 = 5 520 k€ supérieur de 935 K€ à celui de 2022 (4 585 k€).

Cette hausse est principalement due à l'augmentation des coûts de l'énergie, des fournitures d'entretien et du personnel (revalorisation salariale des agents territoriaux et du personnel transféré à partir de septembre pour la reprise en régie municipale, du Restaurant scolaire et du Périscolaire, cette reprise s'accompagnant corrélativement de recettes nouvelles).

Ainsi, compte tenu de ce contexte de forte inflation et malgré une hausse sensible des recettes de fiscalité (grâce, notamment, à la hausse des bases d'imposition du foncier bâti), la situation économique difficile nous impose de rester particulièrement vigilants sur la maîtrise de ces dépenses de fonctionnement (notamment d'énergie et d'entretien).



- Subventions aux associations en légère hausse (+14k€ dont 10 k€ pour Petits Lutins)

- Contributions en baisse de 40K€, compte-tenu de la reprise en régie municipale des services Restaurant scolaire et Périscolaire (1001 repas et, dans une moindre mesure, Alpha3A)

- Soit un total de 507k€ pour 533k€ en 2022

DOSSIER SPÉCIAL FINANCES (suite)

Répartition des investissements 2023

INVESTISSEMENTS (Détails en annexe)	DONT Restes à Réaliser 2022	BP 2023
FONCIER	46 224	191 624
VOIRIE	92 382	260 000
ESPACES VERTS	4 185	52 285
BÂTIMENTS	41 131	624 442
MOBILIER URBAIN	15 005	202 500
SPORT	19 891	1 323 259
CULTURE	0	21 600
ÉCOLE ET PETITE ENFANCE - JEUNESSE	0	111 700
SÉCURITÉ	0	59 500
COMMUNICATION	0	45 000
SERVICES GÉNÉRAUX	2 600	75 850
INFORMATIQUE	0	27 600
MATÉRIELS	0	75 000
TOTAL	221 418	3 070 360

Les orientations nous ont permis de définir le projet pluriannuel des investissements.

Pour 2023, l'accent est mis sur :

- la rénovation énergétique (Centre d'animation, mairie),
- l'étude de l'extension du gymnase Jacques-Cœur afin de répondre aux besoins des associations sportives, notamment le BLEES occupant majoritaire, et de libérer ainsi des créneaux au gymnase Daniel-Rebillard pour les autres sports collectifs
- la poursuite de la sécurisation des déplacements et des voiries
- la rénovation du terrain de football, projet conditionné par l'obtention des subventions dont dépend le reste à charge pour la commune
- ainsi que sur les opportunités de foncier et la contribution pour les bailleurs sociaux

Le résultat d'investissement cumulé de 2022 est supérieur à celui de 2021 (+ 257 K€ 1 930k€) favorisant ainsi la mise en œuvre des projets de notre plan de mandat.

Fiscalité :

Dernière phase de la mise en œuvre de la réforme fiscale liée à la suppression de la taxe d'habitation : exonération pour 80% de la population depuis 2020 ; pour les 20% restants, l'exonération devient totale en 2023 et concerne donc 100% des ménages.

Seuls les propriétaires de résidences secondaires continuent à payer la TH (taux gelé à son niveau de 2017 jusqu'en 2022, soit **11,60 %**).

Comme elle s'y est engagée, d'autant plus que l'envolée de l'inflation pèse déjà lourdement sur le budget des ménages, la municipalité n'augmente pas les taux communaux qui demeurent donc identiques à ceux des années précédentes.

L'augmentation que vous pourrez constater, alors même que la commune n'a pas modifié ses taux, provient de la revalorisation annuelle des bases d'imposition en fonction de l'évolution des valeurs locatives. Cette revalorisation, estimée à 7,1% pour 2023, n'est pas du ressort de la commune, elle est déterminée par les services de l'Etat.



Richard SURLOPPE
Conseiller délégué à la culture

CULTURE

RETROSPECTIVE SAISON CULTURELLE

Fin avril le groupe News Hell a ravi les Lentillois venus danser au son des reprises d'airs de pop et rock des 70ties.

En mai, l'ensemble vocal Méli-Mélody accompagné par des musiciens professionnels de l'ONL a donné un Gloria de Vivaldi qui a totalement rempli l'église avec un public conquis et enthousiaste.

En juin, "La supercherie réciproque", une pièce qui aborde le thème de la liberté des femmes au 18e siècle et nous a permis de mesurer quelques progrès dans ce domaine.

Et aussi Journées Portes Ouvertes à la Passerelle le 24 juin et le traditionnel festival de jazz du 1er au 3 septembre.



MÉDIATHÈQUE : JEUX DE SOCIÉTÉ

Jouer, c'est comme manger ou dormir, c'est vital! Les jeux existent depuis toujours, partout dans le monde, et pour tout le monde. Car le temps du jeu est un temps de liberté et de plaisir, mais participe aussi à l'apprentissage de savoir-faire tout en créant du lien entre les personnes. En famille, entre amis, à l'école, au travail, les jeux font d'ailleurs plus que jamais partie de notre quotidien. Et les médiathèques sont naturellement devenues le lieu idéal pour découvrir la richesse et la diversité des jeux actuels.

Durant tout le mois de juillet, vous pourrez venir jouer librement à l'ensemble des 50 jeux de société disponibles à la médiathèque de Lentilly. Vous pouvez également construire un puzzle collectif, vous détendre grâce à nos coloriages géants et participer à notre déjà célèbre concours de biiiiip !?!

Tout le reste de l'année, la médiathèque vous propose de participer à des soirées jeux de société conviviales, pour les adultes et les enfants à partir

de 10 ans ; ainsi qu'à des ateliers jeux de société accessibles dès l'âge de 3 ans. Enfin, régulièrement des jeux vidéos peu connus et passionnants sont mis à l'honneur.

Retrouvez le programme de nos animations sur notre site internet www.mediathèque-21.fr

DON & TROC

Afin de renouveler et d'agrandir le stock disponible, la médiathèque lance un appel à don de jeux de société dont vous n'auriez plus l'usage et qui pourraient profiter à tout le monde.

A la demande de plusieurs Lentillois, un « Troc puzzle » va être mis en place à la médiathèque : si vous en avez assez de toujours faire et défaire le même puzzle, c'est le moment de l'échanger...



Hervé CHAVOT
Adjoint aux sports

ÉVÈNEMENT

FÊTE DU SPORT

LENTILLY village dynamique et sportif ?

À vous d'en décider ! Les 9 et 10 septembre dans le prolongement du forum des associations vous êtes conviés sur le site du stade.

Nul besoin d'être un sportif aguerri, seule l'envie de vous amuser en équipe vous fera passer deux belles demi-journées.

L'esprit bon enfant de cette compétition vous fera profiter des nombreuses activités ludiques, dans un cadre festif, organisées par la municipalité grâce à l'indispensable concours des bénévoles des associations. Ce nouvel évènement totalement gratuit sera inauguré samedi à partir de 13h00 par Madame le Maire. Les épreuves seront animées par un professionnel des rencontres sportives.

De nombreuses surprises attendent petits et grands. Cumuler un maximum de points au fil des étapes que votre équipe devra franchir.

Il faudra maîtriser une trajectoire précise au frisbee golf, être adroit ou chanceux dans les filets du homeball pour un match à 3 contre 3, réaliser un tour du monde au basket, affronter le robot au tennis de table, revivre les olympiades de 1900 grâce à la puissance de votre équipe au tir à la corde, synchroniser votre sélection sur le boudin sauteur, choisir les plus agiles d'entre vous pour le mur des champions ...

Pour cela composez votre équipe de 6 personnes avec au moins 1 homme, 1 femme, 1 moins de 15

ans et 1 plus de 60 ans. Scannez le QR code ci-dessous ou sur le programme pour accéder au bulletin d'inscription.

Les plus petits seront occupés aux ateliers ou jeu gonflable. Vous trouverez sur place des boissons et de quoi vous restaurer.

En début d'après-midi le dimanche nous clôturerons l'évènement avec les nombreux champions que compte notre commune.

Venez les féliciter !

PROGRAMME

www.mairie-lentilly.fr/fete-du-sport/



VIE ASSOCIATIVE

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE SECTEUR JEUNES



- Accueil Périscolaire après le collège de 15h30 à 18h40 : temps de goûter, possibilité de faire ses devoirs, des activités libres (ordinateurs, manuels scolaires et salles de travail sont à la disposition des jeunes)
- Accueil le mercredi : repas tiré du sac, travail personnel, animations... Possibilité pour les jeunes de se rendre à leurs activités sportives ou culturelles et de revenir au local jusqu'à 18h30
- Accueil pendant les vacances scolaires de 8h30 à 18h30. Cet été le secteur jeune sera ouvert du 26 juin au 27 juillet puis du 21 août au 1er septembre. Au programme : sorties et activités sportives et créatives
- Café philo au sein du collège Jacques Cœur entre 11h et 13h30 1x/semaine : temps ouvert et libre d'accès aux élèves de 4° et 3° pour échanger autour des sujets de l'adolescence, faire des jeux de société et écouter de la musique.
- Accueil et accompagnement des jeunes exclus du collège : ce temps permet de nouer un dialogue avec ces jeunes, d'échanger sur des sujets qui les concernent (scolarité, orientation, amis, famille...). Il est prévu un temps de travail personnel pour rattraper les cours manqués.

Contact :

Uriell VANDROZ
0474720248 / 0618916549
secteurjeunes@polygones-lentilly.fr
3 chemin des côtes 69210 Lentilly

EXPRESSION DES LISTES

Liste majoritaire

Lentilly 2020 – Nathalie Sorin

Un engagement quotidien pour préserver le patrimoine naturel et la biodiversité, "biens communs" des lentillois actuels et futurs.

Notre équipe s'engage au-delà de toute polémique politique, à protéger et développer ce patrimoine, dans l'intérêt général, pour la préservation de la santé physique et mentale des Lentillois, le maintien de la biodiversité locale et de la ressource en eau, et la pérennité de l'agriculture vivrière, dans le contexte du réchauffement climatique.

Outre la préservation et l'extension de ce patrimoine, nous voulons limiter l'imperméabilisation des sols, développer les plantations en pleine terre, l'infiltration et le recyclage des eaux pluviales, et favoriser les constructions bioclimatiques. Nous portons ces engagements dans le cadre des modifications et de la révision du PLU, avec une ambition forte

qui en fin d'année, s'imposera à l'ensemble des constructions ; dans la végétalisation des espaces et équipements publics, en cours et à venir ; et dans l'accompagnement des projets immobiliers, tels que le parc au centre-village.

L'engagement d'une équipe municipale ne se mesure pas à l'aune d'une polémique entretenue par la diffusion d'informations déformées ; mais par la constance et l'efficacité de son action pour tous, sur tout le territoire.

Nathalie Sorin et les 23 élus Lentilly 2020
Contact : 06 17 56 65 47

Liste minoritaire

Agir pour Lentilly

LENTILLOISES LENTILLOIS LE PIRE EST A VENIR

Le pire est à venir : la Mairie est décidée à rendre constructible le parc du centre pour installer 5 immeubles, 3 et 4 étages. Il est vital de lutter contre ce désastre écologique.

La Municipalité s'acharne à détruire la biodiversité du centre bourg alors que Lors de sa présentation de programme de campagne le 19 02 2020, M.Rogel adjointe aux espaces naturels/biodiversité a expliqué qu'ils s'engageraient à « protéger et améliorer notre village vert, donner plus de place au végétal notamment dans le bourg pour permettre aux Lentillois de profiter de leur village à l'abri de la canicule et des pollutions »

Pourquoi revenir aujourd'hui sur la décision de l'Etat

de garder cet espace protégé de 3ha et le classer en NP ?

La Municipalité ne voit-elle pas les conséquences irréversibles de cette bétonisation explosive alors que le quota de construction exigé est largement atteint aux vues des nombreux projets déjà acceptés. Chemin des côtes Laval Le Bricollet / Vally les tanneries la Planche

Agissons, rejoignons le collectif de Lentillois inquiets qui s'est formé ou contactez-nous. Ne nous laissons pas bernier par fausses promesses de l'ouverture du parc au public.

Nos élus : J-L.Bancel, L.Cante, S.Hacquart, N.Papot, C. Parisot.
Contact : 06 16 70 06 98

Agenda

MUNICIPAL ET ASSOCIATIF
DE JUILLET À OCTOBRE 2023*

Vendredi 7 juillet de 19h à 22h

[Festivités] Apéro du vendredi : restauration par l'association Sourire du Vietnam et animation DJ au centre village
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Vendredi 7 juillet à 22h

[Festivités] Cinéma en plein air - Parc Giraud - Film RIO
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Du 10 au 13 juillet

Stage de foot - FCPA
Infos : <https://fc-pays-de-l-arbresle.footeo.com>

Du 17 au 21 juillet

Séjour d'été pour les jeunes par Polygones
Infos : <https://polygones-lentilly.fr/fr>

Du 21 au 24 juillet

[Festivités] Vogue de Lentilly - Place de l'Europe
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Vendredi 21 juillet à 21h

[Agenda Nature] Soirée observation des étoiles - RDV devant la mairie
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Samedi 22 juillet à partir de 19h00

[Festivités] Repas des commerçants, feu d'artifice, animations et bal - centre village
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Du 31 août au 3 septembre :

Festival de Jazz : concerts - fanfare le dimanche 3 septembre marché
Infos : musiqueaumoulin@outlook.com

Le 31 août et le 1er septembre

Stage vacances enfants - Dans la Jungle par l'atelier des créatifs
Infos : contact@latelierdescreatifs.com ou 0769290614

Dimanche 3 septembre

Vide grenier de l'Amicale Laique
Info : association@amicale-laique-lentilly.fr ou 04.74.01.75.98

Samedi 9 septembre de 10h à 13h

[Forum des associations] au Gymnase D. Rebillard
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Le samedi 9 et le dimanche 10 septembre

[Fête du sport] Place de l'Europe
Infos : www.mairie-lentilly.fr/fete-du-sport

Mercredi 13 septembre à 19h

Conseil municipal à La Passerelle
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Vendredi 15 septembre à 19h

[Saison culturelle] Présentation de la saison culturelle à La Passerelle suivie d'un concert
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Vendredi 15 septembre à 19h et samedi 23 septembre à 10h

[Mediatheque] Séance Jeux vidéos : Overcooked
Infos : 04 74 72 17 31 ou <https://mediatheque-2l.fr/>

Vendredi 22 septembre à 18h

[Conseil de quartier] pour les quartiers Bois Seigneur / Le Poirier rdv à la mairie
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Vendredi 22 septembre à 20h

[Réunion publique] PLU à la Passerelle
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Dimanche 17 septembre

Randonnée organisée par le comité des fêtes
Infos : contactcdfentilly@gmail.com ou 06 14 62 99 88

Dimanche 17 septembre à 11h

[Festivités] Concert de l'association Vent d'Ouest sur le marché
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Dimanche 24 septembre de 10h à 13h

[Forum de mi-mandat] au centre-village ou à la MDA en cas de pluie
Infos : www.mairie-lentilly.fr

Vendredi 29 septembre à 20h30

La Bobine magique : projection de film à La Passerelle
Infos : labobinemagiquelentilly@gmail.com ou a_catalan@gmail.com

Vendredi 29 septembre à 20h30

[Mediatheque] La dictée de la rentrée
Infos : <https://mediatheque-2l.fr/>

Samedi 30 septembre à 14h

Atelier pâtisserie ados/adultes - Tarte au citron meringuée
Infos : contact@latelierdescreatifs.com ou 0769290614

Mardi 3 octobre à 20h

[Mediatheque] Club Actu
Infos : <https://mediatheque-2l.fr/>



Agenda (Suite)

MUNICIPAL ET ASSOCIATIF
DE JUILLET À OCTOBRE 2023*

Vendredi 6 octobre à 19h

[Conseil de quartier] pour les quartiers Montcher / Crêt de Montcher rdv à la mairie

Infos : www.mairie-lentilly.fr

Samedi 7 octobre 20h30

[Saison culturelle] Théâtre et Danse BLOB à La Passerelle

Infos : mairie de Lentilly – 04 74 61 01 34

Samedi 7 à 10h30 et mercredi 11 octobre à 15h30

[Mediatheque] Escape Game : Panique à la bibliothèque

Infos : <https://mediatheque-2l.fr/>

Mercredi 11 octobre à 19h

Conseil municipal à La Passerelle

Infos : www.mairie-lentilly.fr

Vendredi 13 octobre à 20h30

[Mediatheque] Concert de Jean-Louis Prades

Infos : <https://mediatheque-2l.fr/>

Dimanche 15 octobre de 10h à 18h

Salon de la bière artisanale régionale au Centre d'animation. Restauration sur place. Entrée gratuite, interdite aux mineurs non accompagnés. Organisé par le Comité des fêtes.

Infos : <https://www.facebook.com/SalonBiereLentilly>

Vendredi 20 octobre à 19h30

[Mediatheque] Soirée jeux de société

Infos : <https://mediatheque-2l.fr/>

Samedi 21 octobre à 13h30

Concours de belote au centre d'animation par le Club de l'Amitié

Infos : 04 74 01 18 76 ou club.amitie@free.fr

Le lundi 23 et le mardi 24 octobre

Stage enfant de peinture par Formes et Couleurs

Infos : formesetcouleurs69210@gmail.com

ou 0677884196

Le lundi 23 et le mardi 24 octobre

Stage enfant la nuit étoilée par l'Atelier des créatifs

Infos : contact@latelierdescreatifs.com ou 0769290614

Mardi 24 octobre à 15h

[Mediatheque] Mysterium : Séance jeu de société pour ados

Infos : <https://mediatheque-2l.fr/>

Mardi 31 octobre à 10h et à 14h

Atelier pâtisserie enfants – Magnum cake d'Halloween

Infos : contact@latelierdescreatifs.com ou 0769290614

Mardi 31 octobre à 17h

[Festivités] Soirée Halloween au centre village

Infos : www.mairie-lentilly.fr



Fête du Sport
Lentilly *Complexe sportif Place de l'Europe*

Samedi 9 et Dimanche 10
SEPTEMBRE 2023
1ère édition

Entrée libre

+ de 20 activités
Ateliers d'initiation
Démonstrations
Animations ludiques
Compétitions sportives
Rencontres...

Restauration sur place

Constituez votre équipe de 6 personnes
INSCRIPTION GRATUITE
(sur le site de la mairie)

Organisée par la municipalité
Avec le concours des associations sportives de Lentilly

+ d'infos : www.mairie-lentilly.fr ou
mission.sport@mairie-lentilly.fr

Inscrivez-vous ici 